



COMPTE RENDU DU CSAL - DIRCOFI NORD DU 09/12/2025

VOS REPRÉSENTANTS CGT Hélène FONTAINE (BPAT La Madeleine), Laurence LONNOY (BRV Valenciennes), Samia BENKHELIFA (BRV Rouen), Michel TROJANI (BRV Beauvais), Madjid MESSABIHI (BPAT La Madeleine), Benjamin DIEVAL (BRV La Madeleine) et Ali ZAOUI (BRV La Madeleine), ont participé à cette réunion du CSAL du 09/12/2025.

ORDRE DU JOUR

1. Projet de plan local de la formation professionnelle 2026 (pour avis)
2. Présentation de l'évolution de l'allocation et du pilotage des emplois et des effectifs
3. Présentation de la réforme des PCE et des modalités de transferts des emplois.
4. Questions diverses (brigade fraude, SSCI, intérim des chefs de brigade)

RÉSUMÉ DE LA DÉCLARATION LIMINAIRE

Contexte général

La CGT constate que les agents de la DGFIP travaillent dans un environnement professionnel de plus en plus difficile, marqué par les réorganisations successives, la baisse d'attractivité des métiers et l'accumulation de nouvelles missions. La DIRCOFI Nord est pleinement touchée par ces difficultés alors que les missions deviennent de plus en plus techniques et exigeantes.

Plan local de formation : des lacunes

La CGT identifie plusieurs problèmes dans le plan de formation proposé. Il est difficile de distinguer ce qui relève d'un choix local de ce qui constitue une simple reprise des formations nationales. Certaines formations, comme celle sur les cryptoactifs, sont réduites de moitié (un jour au lieu de deux) alors que ces compétences sont indispensables pour le contrôle fiscal.

Aucun recensement des besoins n'a été mené auprès des agents, des brigades ou des collègues ayant déjà suivi les formations. La CGT demande à la direction de clarifier les différents formats proposés (Flash Info, Journée d'Étude, formation) pour que les agents sachent s'ils bénéficient d'une véritable formation ou d'une simple sensibilisation.

La CGT demande également la mise en place urgente d'un Flash Info sur la campagne de mutation qui se déroulera du 19 décembre au 9 janvier, en pleine période de vacances scolaires. (Dates modifiées cf ci-dessous)

Nouvelle méthode d'allocation des emplois : inquiétudes sur les effectifs

Le passage au calcul en ETP (« Equivalent Temps Plein ») réduira mécaniquement les effectifs affichés dès lors que des agents sont à temps partiel, alors que la charge de travail reste identique. Cette réforme risque de masquer des vacances d'emploi et de présenter des situations fragiles comme équilibrées.

La CGT s'inquiète de la marge laissée aux directions pour "résorber les surnombres", ce qui crée un sentiment d'insécurité pour les agents. Cette réforme pourrait également créer des différences de traitement entre directions sous-dotées et sur-dotées. La DIRCOFI Nord doit obtenir des garanties claires sur le maintien de ses effectifs et la prise en compte réelle de sa charge de travail.

Transfert de la programmation data-mining : un changement majeur mal préparé

À partir de septembre 2026, la DIRCOFI Nord devra assurer l'intégralité de la programmation data-mining. Les renforts annoncés sont hypothétiques et les critères envisagés pour répartir les emplois ne reflètent pas la réalité du travail.

L'implantation unique à Lille (ou La Madeleine) pose un réel problème pour les agents des PCE dont les emplois seraient transférés. Ces collègues, censés bénéficier d'une priorité voire d'une super priorité pour suivre leurs missions, se verront empêchés de rester sur leur résidence actuelle alors que leurs structures d'origine sont supprimées.

Questions en suspens

La CGT demande des éclaircissements sur plusieurs points : le délai de cinq mois entre deux sessions du groupe de travail "Collectif de travail", le projet de création d'une brigade dédiée à la fraude, les actions de sensibilisation prévues sur la sécurité informatique (sauvegarde dans le répertoire HOME) et les suites données aux dernières fiches de signalement.

1. PLAN LOCAL DE FORMATION 2026

Articulation entre formations locales et nationales

La direction précise que le plan local de formation ne comporte que des formations locales. Les agents conservent la possibilité de suivre les formations proposées par le CIF de Lille. La DIRCOFI Nord s'inscrit dans ce cadre et souhaite éviter les doublons avec l'offre du CIF.

Recensement des besoins

Le plan local est élaboré avec les chefs de brigade, chargés de recenser les besoins de leurs équipes. La direction regrette avoir reçu peu de retours de leur part sur ce sujet. Elle souhaiterait que les réunions de brigade soient l'occasion d'échanger sur les formations à envisager ou à créer, puis de faire remonter ces besoins.

La direction adresse un mail aux agents présentant les formations disponibles. Les agents sont également invités à consulter SEMAFOR pour connaître l'ensemble de l'offre de formation.

Formation cryptoactifs

Un plan national est en cours de déploiement sur les cryptoactifs. Le choix retenu localement est de commencer par une sensibilisation avant d'approfondir le sujet.

Formations obligatoires

La direction souhaite imposer davantage de formations aux agents, notamment la formation VAD (vente à distance). Elle annonce qu'il y aura plus de formations obligatoires qu'actuellement.

Tutorat des jeunes agents : position de la direction

Un groupe de travail national est en cours sur le tutorat, avec peut-être des décharges de dossiers à venir pour les agents tuteurs. **La CGT a demandé** si la DIRCOFI Nord pouvait prendre l'initiative sans attendre les conclusions nationales.

La direction confirme que le tuteur doit être volontaire et non désigné d'office, et reconnaît que ce travail doit donner lieu à des décharges. Elle souhaite également que le tuteur reçoive un courrier officiel le désignant. La réflexion est en cours. La directrice rappelle toutefois que la DIRCOFI Nord ne rend déjà pas son programme demandé par Bercy et que l'objectif de 13 dossiers par agent n'est pas individuel mais constitue un objectif de brigade.

Rappel CGT : La reconnaissance du tutorat est une demande ancienne de la CGT. Nous attendons des mesures concrètes et rapides.

2. ÉVOLUTION DES EMPLOIS ET EFFECTIFS

Passage du calcul en emplois au calcul en ETP

Jusqu'à présent, les effectifs étaient comptabilisés en emplois (« en chaises »). La nouvelle méthode reposera sur le calcul en ETP. Actuellement, la DIRCOFI Nord dispose en théorie de 333 emplois (ou 333 chaises) mais l'effectif réel installé est de 322 agents (chaises occupées) représentant 314,8 ETP.

L'objectif affiché par la DGFIP est de maximiser le recrutement pour coller au plus près de la force de travail réellement présente. Cette nouvelle méthode devrait être mise en place dès 2026.

Position CGT : Vos élus CGT s'interrogent fortement sur les conséquences de ce nouveau mode de calcul des vacances d'emploi. Le passage en ETP risque de masquer des situations de sous-effectif réel.

3. RÉFORME DES PCE ET TRANSFERT DE LA PROGRAMMATION DATA-MINING

Contexte de la réforme

Une note de réorganisation de Bercy datée du 15 mai 2025 prévoit l'autonomisation des DIRCOFI sur la programmation data-mining. La DIRCOFI Nord a été prévenue tardivement de cette réforme, fruit d'un groupe de travail national.

Les autres modes de programmation perdurent (événementiel et recherche des directions nationales et des DRFIP).

Transfert de 6 emplois vers la DIRCOFI Nord

La DIRCOFI Nord devrait se voir transférer 6 emplois supplémentaires, sous réserve de validation par le PLF. Ces agents seront affectés à un service dédié au data-mining, implanté à Lille ou sur le site de La Madeleine. La direction étudie les possibilités de réorganisation immobilière pour intégrer ce nouveau service.

Questions posées par la CGT

- **Prime de direction :** les agents du nouveau service ne bénéficieraient pas des primes directions.
- **Encadrement :** un chef de service sera créé pour ces nouvelles fonctions, assurant un pilotage de proximité.

Situation de la programmation actuelle

La direction indique que toutes les brigades disposent actuellement de suffisamment de 3909 (affaires à programmer). Elle note toutefois des problèmes récurrents sur les brigades d'Amiens et de Béthune auxquels la direction apporte des solutions.

Pour la CGT, la programmation est un métier à part entière qui nécessite des compétences et des appétences particulières. On ne saurait demander aux vérificateurs, déjà bien occupés dans une mission toujours plus complexe et lourde, de devenir des agents en charge de l'étude et de la programmation de listes DM.

4. QUESTIONS DIVERSES

Brigade fraude

La création d'une brigade dédiée à la fraude est en réflexion. La directrice, récemment arrivée, indique que cette réflexion prendra plusieurs mois et se fera en concertation.

Suites pénales des dossiers

Suite à la demande de la CGT, la direction effectuera un retour sur les suites pénales des dossiers de la DIRCOFI Nord après dénonciation automatique au parquet. Les agents pourront ainsi connaître les suites données à leurs dossiers.

Intérim de chef de brigade à La Madeleine

La CGT tient à exprimer sa vive inquiétude quant à la décision de confier l'intérim intégral d'une brigade de La Madeleine à un chef de service déjà en charge de son propre service, tout en lui attribuant simultanément le pilotage du pôle des contrôleurs. Une telle concentration de responsabilités, sans moyens adaptés ni

renfort durable, fait peser un risque sérieux sur les conditions de travail de l'agent concerné comme sur la qualité du service rendu. La CGT alerte la direction sur la nécessité d'une organisation soutenable et d'un soutien effectif pour éviter toute dégradation de la situation.

La direction entend ces arguments mais souhaitait un chef de brigade expérimenté. L'objectif est de recruter un chef de brigade avant le 1er septembre via une fiche de poste. Si l'intérim devait durer, un double intérim pourrait être envisagé.

Renforcement de la brigade SSCI

La CGT demande un renfort de la brigade SSCI et rappelle qu'un objectif de 13 dossiers par agent, avec des dossiers qui se complexifient (cryptoactifs, L47All, dénonciation automatique au parquet avec visa plus lourd, fraude de plus en plus présente), est intenable pour les agents.

La direction répond qu'elle souhaite développer l'appui des SSCI avec un renforcement en effectifs. Elle rappelle que tous les agents doivent maîtriser les outils informatiques de base. La direction a demandé à la DISI d'équiper la brigade SSCI d'un matériel informatique plus puissant, l'équipement actuel étant souvent trop limité. Elle réfléchit également à l'acquisition d'autres logiciels plus efficaces pour les vérificateurs SSCI.

Sauvegarde des données et sécurité informatique

La CGT remarque que les agents disposent d'un serveur individuel pour stocker leurs sauvegardes, mais que très peu d'entre eux en sont informés. La direction indique que cette solution n'est pas parfaite car il s'agit d'un espace personnel auquel les chefs de brigade n'ont pas accès. Cette solution est donc complémentaire à d'autres moyens de sauvegarde.

La directrice rappelle que les agents n'ont pas le droit d'utiliser l'intelligence artificielle, le risque de fuite de données étant trop important.

Campagne de mutation : délai prolongé

Suite aux demandes répétées des organisations syndicales auprès de la centrale, les agents pourront effectuer leur demande de mutation du 29 décembre 2025 au 16 janvier 2026.

LA CGT À VOS CÔTÉS

Face à la dégradation continue de nos conditions de travail et à la baisse des moyens, **l'action syndicale est plus que jamais nécessaire.**

Vos élus CGT continueront à :

- **Défendre vos conditions de travail**
- **Porter vos revendications**
- **Obtenir des améliorations concrètes**

RESTONS EN CONTACT

Dans ton intérêt, ne reste pas seul. Rejoins un syndicat et défends tes intérêts et ceux de tes collègues.

La section CGT Finances Publiques DIRCOFI Nord

cgt.dircofi-nord@dgfip.finances.gouv.fr

N'hésitez pas à contacter vos élus CGT si vous souhaitez des compléments d'informations ou si vous souhaitez nous faire remonter vos préoccupations.

